



ASSISES TERRITORIALES

de la sécurité intérieure

En Mayenne

Bilan et restitution - 2020

Les assises territoriales de la sécurité intérieure, souhaitées par le ministre de l'intérieur dans l'esprit de concertation qui anime la rédaction du livre blanc, se sont tenues en Mayenne du 9 au 22 janvier 2020.



Le comité de pilotage a réuni, sous la présidence du préfet, les forces de sécurité intérieure : gendarmerie nationale, direction départementale de la sécurité publique, services du renseignement territorial et de la sécurité civile, délégué militaire départemental. Mesdames le procureur de la République et la présidente du tribunal judiciaire de Laval ont été associées à cette démarche.



**PRÉFET
DE LA MAYENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Organisation des assises territoriales en Mayenne

Le lancement de la consultation publique et des élus s'est matérialisé par la diffusion dès le 9 janvier de deux questionnaires, l'un à destination des élus (maires, présidents d'EPCI), l'autre à destination du grand public.

La communication de la tenue de cette consultation et la diffusion du questionnaire « grand public » se sont faites, sur le site internet et sur les réseaux sociaux de la préfecture.

Des réunions thématiques ont été organisées les 14, 15 et 17 janvier 2020.



Le préfet a présidé la réunion de lancement des travaux avec les forces de sécurité intérieure et civile le 14 janvier, en présence de Mesdames les procureure de la République et présidente du tribunal judiciaire de Laval et des représentants des organisations syndicales, ainsi que celles tenues avec les élus et avec les acteurs socio-économiques.

Les réunions à Mayenne et à Château-Gontier-sur-Mayenne, ont été présidées par les sous-préfets d'arrondissement. Elles ont intégré des temps d'échanges avec les élus, des rencontres avec les partenaires publics et privés, les acteurs du monde associatif et de la sphère économique, les professionnels de la sécurité privée, les bailleurs sociaux...



11
séquences
de travail
du 14 au 22 janvier

Ainsi, onze séquences de travail ont été organisées, à la Préfecture, au commissariat de Laval, au SDIS, à la Maison de L'État de Château-Gontier, en Maison France Services à Craon, dans une salle communale à Mayenne. Un « café rencontre – sécurité » a également été tenu à Laval.



Les assises territoriales de la sécurité intérieure en Mayenne ont réuni ainsi un grand nombre de participants :



Chaque rencontre a permis d'aborder les trois thématiques identifiées :

- ▶ **L'organisation territoriale des forces**
- ▶ **Les partenariats pour un continuum de sécurité**
- ▶ **L'adoption des nouvelles technologies au service de la protection de la population**

Une réunion départementale de synthèse et de restitution à laquelle étaient conviés tous les partenaires ayant contribué aux travaux s'est tenue le 21 janvier. Outre la synthèse des échanges des différentes séquences, les réponses aux questionnaires ont fait l'objet d'une première analyse partagée.

Analyse des questionnaires et retour sur le « café-rencontre »

QUESTIONNAIRE "ÉLUS" 49 réponses



+ de la moitié des réponses émane d'élus d'une commune de - de **1000** habitants



97% sont **satisfaits** de leurs relations avec les **forces de sécurité** (police, gendarmerie nationales, sapeurs-pompiers)



100% connaissent l'**organisation territoriale** des forces de sécurité intérieure et civile et la jugent cohérente



93% connaissent le **dispositif de participation citoyenne** (36 protocoles signés au 31 décembre 2019)

QUESTIONNAIRE "GRAND PUBLIC" 91 réponses (entre 40 et 59 ans)



100% habitent une commune de + de **10 000** habitants



+ de la moitié des personnes ayant répondu considère que le **niveau de sécurité** est satisfaisant.

CAFÉ - RENCONTRE — SÉCURITÉ 66 questionnaires renseignés



environ **100** personnes accueillies



89% s'estiment en **sécurité** à Laval



91% sont satisfaits ou très satisfaits de leurs **relations avec la Police nationale**

85% estiment leurs **actions** globalement **efficaces**

72% estiment la **présence policière** suffisamment visible



Organisation territoriale des forces de sécurité

La question de l'organisation territoriale des forces de sécurité a fait l'objet d'un consensus.

Constats et bonnes pratiques

L'organisation est jugée cohérente avec un maillage resserré des implantations permettant un délai d'intervention satisfaisant (limites des arrondissements et EPCI).

Le lien avec la population se fait naturellement par les référents sûreté et l'action de la cellule « prévention-partenariat » de la gendarmerie nationale, les référents participation citoyenne et les délégués cohésion police – population, les actions portes ouvertes au sein des centres de secours. La gendarmerie participe aux expérimentations de l'accueil dans les espaces France Services (EFS).



Les préconisations

- ▶ extension de l'accueil au public en généralisant l'accueil à la carte et la présence en EFS,
- ▶ renforcement de la présence d'intervenants sociaux, de psychologues ou d'associations d'aide aux victimes dans les services pour prendre le relais dans le cas de situations nécessitant cette accompagnement spécifique,
- ▶ adaptation et l'amélioration permanente de la formation des effectifs à la prise de plainte,
- ▶ amélioration de la connaissance de l'action des forces de sécurité par une présence et une communication maîtrisée sur les réseaux sociaux mais aussi en intervenant régulièrement dans les écoles, auprès des aînés, des associations sportives...

Partenariat et continuum de sécurité

Les échanges ont permis de souligner la qualité, la régularité et la richesse du travail en réseau existant en Mayenne et les attentes des différents partenaires.

Constats et bonnes pratiques

Le travail partenarial est une réalité en Mayenne. Il s'inscrit à la fois dans :

- ▶ les dispositifs de la PSQ (brigades territoriales de contact, groupes de partenariat opérationnel, 39 conventions de participation citoyenne signées, désignation de référent-sûreté et référent-élu pour les forces de l'ordre et les sapeurs-pompiers) ;
- ▶ le travail inter-services (intégration des forces Sentinelle et des polices municipales, permanences et relais associatifs (aide aux victimes, Femmes solidaires) mais également les cellules de veille thématique issues des comités locaux de sécurité et de prévention de la délinquance...),
- ▶ le recours aux associations de médiation (dans les quartiers et les transports publics),



Dans le domaine de la sécurité civile, **l'apprentissage des jeunes publics** est aussi un axe majeur en Mayenne :



un lycée proposant un baccalauréat professionnel « métiers de la sécurité »



5 collèges mettant en place des classes de **cadets de la sécurité civile**



62 jeunes sapeurs-pompiers ont pris un engagement depuis 2017

Les préconisations

Les attentes résident toujours dans une présence accrue des forces de l'ordre sur le terrain, avec des patrouilles mixtes (police ou gendarmerie nationales et police municipale).

- ▶ Développement de la formation des élus et multiplication des temps d'échanges avec les acteurs socio-économiques et associatifs,
- ▶ actualisation et développement des conventions de partenariat, avec implication des entreprises dans le recrutement des sapeurs-pompiers volontaires et actions de sensibilisation à la sécurité (gestes qui sauvent, sécurité économique et cyber-protection...),
- ▶ clarification du cadre d'intervention et des obligations des agents de sécurité privée et de leur encadrement,
- ▶ promotion du bénévolat et des campagnes de recrutement afin de rendre attractifs les métiers de la sécurité.

Les technologies : usages et perspectives

Constats et bonnes pratiques

Les technologies sont des outils au profit des services opérationnels mais également au service de la relation avec la population à travers :



- le développement de la brigade numérique et les plateformes de signalement (Pharos, Perceval)
- des outils de bilans secouristes dématérialisés



l'accompagnement à la cybersécurité



la vidéoprotection



Les préconisations

- ▶ Simplification et mutualisation des outils « métiers » par une plus grande interopérabilité,
- ▶ mutualisation des outils d'alerte : numéro d'appels d'urgence, alertes SMS pour la gestion de crise ou les publics ciblés par des évènements ou des actions (agriculteurs, centres commerciaux...);
- ▶ évolution de la législation pour permettre la captation d'image sur la voie publique aux abords des sites privés.

Le développement de l'emploi des drones et des caméras-piétons, de la réalité virtuelle et de l'intelligence artificielle sur le plan opérationnel et la formation font aussi partie des axes soulignés.

Toutefois, le numérique ne doit rester qu'un outil et le recours aux modes traditionnels de communication être préservé notamment dans un département comme la Mayenne.



Les assises territoriales de la sécurité intérieure ont été l'occasion de dresser un bilan de l'état de la sécurité en Mayenne, qui est classé parmi les 10 départements où le niveau de sécurité est le plus élevé. La forte mobilisation des différents partenaires, notamment les élus, souligne l'engagement et l'intérêt pour les questions de sécurité et l'importance du lien entre les forces de sécurité et la population.

